

## Retour critique sur la sociologie des usages

Josiane Jouët

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Jouët Josiane. Retour critique sur la sociologie des usages. In: Réseaux, volume 18, n°100, 2000. Communiquer à l'ère des réseaux. pp. 487-521;

doi : 10.3406/reso.2000.2235

[http://www.persee.fr/doc/reso\\_0751-7971\\_2000\\_num\\_18\\_100\\_2235](http://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_2000_num_18_100_2235)

---

Document généré le 07/06/2016

## Résumé

Quelle évaluation peut-on faire d'une vingtaine d'années de recherches consacrées à la sociologie des usages des objets de communication ? A partir d'un point de vue critique, cet article retrace l'archéologie de ce courant (caractéristiques des chercheurs et des équipes, modalités de financement de la recherche...) qui a émergé avec le développement des technologies de l'information et de la communication et s'est étendu ensuite à l'étude d'autres médias et de dispositifs de communication diversifiés. Cette démarche heuristique nous conduit à retracer les origines théoriques de la sociologie des usages et à identifier les problématiques qui ont contribué à sa genèse puis à son évolution. Par delà la diversité des études et des approches, le projet tente de dégager les principaux apports de la sociologie des usages à la compréhension des phénomènes de communication. Cet examen nous permet, en dernier lieu, de nous interroger sur les perspectives de la sociologie des usages et, face à la montée de l'empirisme, de plaider pour son inscription forte dans les sciences sociales.

## Abstract

What evaluation can be made of some twenty years of sociological research dedicated to the uses of communication tools? From a critical standpoint, this article explores the history of this research current (characteristics of researchers and research teams, sources of research funding, etc.) which emerged along with the development of the information and communication technologies and subsequently expanded to include the study of other media and various communication devices. The author's heuristic approach leads her back to the theoretical origins of the sociology of uses, and to identify the issues that contributed to its genesis and subsequent evolution. The main contributions of the sociology of uses to the understanding of communication phenomena are also presented. This investigation finally enables her to consider the prospects of the sociology of communication uses and, in view of the rise of empiricism, to plead for firmer inclusion of it in the social sciences.

# RETOUR CRITIQUE SUR LA SOCIOLOGIE DES USAGES

Josiane JOUET

**C**omment aborder en quelques pages l'apport de la sociologie des usages au champ de la communication ? Ne sommes-nous pas confrontés à un empilement de plus en plus vaste de travaux, à un corpus de recherches très diversifiées qui n'a pas encore fait l'objet d'une véritable sédimentation ? Le projet de dresser un bilan exhaustif des travaux pouvant se ranger sous l'étiquette « sociologie des usages » dépasse largement le cadre de ce court article et conduirait à une masse de références tout comme à l'inévitable risque d'oublis devant le volume d'études réalisées<sup>1</sup>. Le lecteur l'aura compris, l'optique est de faire l'économie d'un recensement systématique des travaux au profit d'une approche synthétique et critique<sup>2</sup>. De même l'option a été délibérément adoptée de centrer notre attention sur les travaux francophones qui constituent un courant spécifique de la sociologie des usages<sup>3</sup>. En effet, la télématique a été l'occasion d'engager des questionnements précurseurs sur l'usage social des réseaux de communication ; de plus les fondements théoriques de ce courant diffèrent des travaux menés dans les pays anglo-saxons comme nous le verrons plus loin. Ce choix ne se veut bien sûr pas repli frileux et ne se justifie ici que pour mieux identifier la tradition française qui ne saurait que s'enrichir aujourd'hui par la confrontation avec les recherches étrangères.

Certes une cartographie des études d'usage reste à entreprendre, tout comme une évaluation approfondie de ce champ de recherche, car dès 1994, Pierre Chambat dressait le constat suivant : « La situation de la recherche offre le tableau d'une mosaïque où les controverses l'emportent d'autant plus sur le caractère comparatif et cumulatif des travaux qu'est fort le souci légitime de se démarquer d'une demande sociale trop pesante. La diversité des

---

1. Outre les études menées par des chercheurs (centres de recherche, universités), on compte un nombre croissant de travaux d'étudiants (mémoires, thèses).

2. Les références bibliographiques de cet article sont bien sûr incomplètes. L'accent a été mis sur les ouvrages, les numéros de revues scientifiques ou les articles qui soit abordent un questionnement général sur la sociologie des usages, soit sont particulièrement représentatifs des problématiques ou des évolutions de la recherche évoqués dans cet article.

3. Ce courant s'est développé en France, en Belgique et au Québec.

références théoriques et des méthodologies a un effet centrifuge qui ne contrebalance pas l'inscription, souvent assez floue, dans le champ de la communication<sup>4</sup>. » Six ans plus tard, malgré la vitalité de ce courant et l'accumulation de nouveaux savoirs, cette analyse reste largement valide.

Un parti pris de critique insuffle l'esprit de cet article même si le prisme de la subjectivité ne peut être totalement gommé en raison de l'engagement de l'auteur dans ce courant. L'expérience d'une vingtaine d'années de recherche sur les usages des objets de communication est suffisamment longue pour dégager la généalogie de « la sociologie des usages » et les grandes lignes de son évolution. Le développement de la sociologie des usages s'est articulé sur l'expansion des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), et le vidéotex, plus fréquemment dénommé par le terminal Minitel, fut, à l'origine du courant, la technologie la plus couverte par la recherche même si la micro-informatique domestique fit également alors l'objet de plusieurs études. Par ailleurs, la recherche sur les usages qui s'est initialement penchée sur la sphère résidentielle gagna dans les années quatre-vingt-dix la sphère de l'entreprise. De fait, la panoplie des usages observés s'est rapidement étendue et les études portent aujourd'hui sur une multiplicité de technologies (le cédérom, la téléphonie mobile, l'internet et les réseaux d'entreprise...). Par ailleurs, l'approche de l'usage social a été appliquée à des objets de communication qui ne relèvent pas de la sphère des TIC, comme le baladeur, le téléphone fixe, le répondeur mais aussi la télévision et le magnétoscope. La recherche s'est aussi progressivement diversifiée en scrutant les usages sociaux des machines à communiquer auprès de diverses catégories de populations (les jeunes, les personnes âgées...). En outre, ce courant s'est déployé vers l'étude de l'usage des technologies numériques dans des secteurs qui ne relèvent pas de la communication, même si l'architecture et l'utilisation de ces dispositifs comprennent une forte dimension communicationnelle : l'habitat (domotique), la santé (télémédecine), les transports (vidéosurveillance<sup>5</sup>)... Ainsi, nonobstant ses conditions d'émergence, un champ de recherche s'est constitué autour d'intenses échanges scientifiques, d'un questionnement serré des problématiques et d'un corpus croissant de résultats sur les usages de diverses technologies de communication qui témoignent de la vivacité de ce courant.

---

4. CHAMBAT, 1994. Peu d'articles de synthèse ont été écrits sur les études d'usage ; il convient aussi de noter celui de MALLEIN et TOUSSAINT, 1994.

5. Ce dernier type de recherche n'est pas abordé dans cet article car il ne relève pas directement du champ de la communication.

Le souci de cerner l'identité de la sociologie des usages exige de se livrer à son archéologie, d'analyser sa construction en prenant en compte les facteurs qui ont présidé à son émergence (caractéristiques des chercheurs et des équipes de recherche, modalités de financement de la recherche...). Cette démarche heuristique nous conduit aussi à retracer les origines théoriques de la sociologie des usages, à identifier les diverses problématiques qui ont contribué à sa genèse puis à son évolution. Par delà la diversité des études et des approches, le projet tente de dégager les principaux apports de la sociologie des usages à la compréhension des phénomènes de communication. Cet examen nous permettra, en dernier lieu, de nous interroger sur les perspectives de la sociologie des usages et, face à la montée des sirènes de l'empirisme, de plaider pour son inscription forte dans les sciences sociales.

## LA GENESE

Si la sociologie des usages s'adresse d'emblée en France à l'étude des nouveaux objets de communication, il est curieux de constater que les tous premiers chercheurs ne sont pas, à quelques exceptions près, originaires du champ de la communication. Cette étrangeté n'en est sans doute pas une. D'une part, les sciences de l'information et de la communication ne se sont constituées comme discipline dans notre pays qu'au cours des années soixante-dix, d'autre part, l'étude des phénomènes de communication y a été fortement marquée par le paradigme dominant de la sémiologie et par l'importance donnée à l'analyse du texte et de l'image. Il n'est donc pas étonnant, qu'à l'inverse des pays anglo-saxons, la sociologie des usages n'ait pu se développer dans le prolongement des études sur les usages des médias de masse, en l'absence alors de recherches sur la réception qui ne démarrent pas en France avant les années quatre-vingt-dix. Ce contexte explique la spécificité française des études d'usage qui se sont d'emblée centrées sur les technologies de l'information et de la communication, c'est-à-dire sur des objets et des systèmes de communication qui, tout en étant des médias, sortent du modèle classique de la diffusion des médias de masse qui bénéficiait déjà alors d'une accumulation de savoirs théoriques et de modèles d'analyse. Les nouvelles technologies de communication, comme on les appelait alors, n'ont donc à l'origine guère soulevé l'enthousiasme des sphères académiques, hormis l'intérêt de quelques universitaires séduits par l'observation et l'analyse de nouvelles pratiques de communication.

## La construction du champ

Le vivier de production initiale de la recherche sur les usages s'inscrit donc en marge des lieux consacrés de la recherche. Les premières études sont menées dans le Département de la Recherche Prospective de l'INA et s'inscrivent dans le prolongement de travaux sur les industries culturelles. L'ouvrage *Le magnétoscope au quotidien, un demi-pouce de liberté*<sup>6</sup> est sans doute la publication qui « vulgarise » la notion d'usage. Curieusement, c'est l'observation en 1981 d'un objet périphérique à un média de masse, de cet objet second à la télévision, qui inaugure la sociologie des usages. Différents espaces d'animation de la recherche autour de l'innovation technique et de l'innovation sociale contribueront ensuite à soulever la problématique de l'usage. Ainsi le CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées) a encouragé la production de travaux sur les technologies de l'information et de la communication, sur la micro-informatique en particulier<sup>7</sup>. Mais l'impulsion majeure revient surtout à la Direction générale des télécommunications (DGT) et au Centre national d'études des télécommunications (CNET) qui lancent plusieurs appels d'offre dont certains en commun avec le ministère de la Recherche. En outre, quelques études sur les nouvelles formes de télécommunications sont aussi menées à l'IDATE<sup>8</sup>. Rappelons qu'au milieu des années quatre-vingt, les études de stratégies d'acteurs sont privilégiées en accompagnement du lancement du Plan câble et du Plan télématique. Néanmoins, les appels d'offre portent marginalement sur les études d'usage et une communauté de chercheurs se constitue donc peu à peu, communauté hybride qui rassemble majoritairement des sociologues atypiques (universitaires, CNRS<sup>9</sup> ou indépendants), quelques chercheurs en communication comme ceux du GRESEC<sup>10</sup> et, d'autre part, des membres du

---

6. BABOULIN, GAUDIN et MALLEIN, 1983.

7. Le CESTA animé par Yves Stourdzé, a été créé en 1982 par le ministère de la Recherche (voir l'ouvrage *La provocation, Hommes et machines en société*, 1985). Il sera remplacé en 1986 par l'Association Descartes qui a elle-même disparu en 1994. De même, le Centre de recherche sur la culture technique créé en 1979, dont la revue *Culture technique* a publié certains numéros sur les usages des TIC, a cessé d'exister en 1994. La revue *Terminal* continue par contre d'aborder, entre autres thèmes, les usages des technologies de l'information.

8. Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe ; voir BRIOLE et TYAR, 1987.

9. Voir en bibliographie les actes du séminaire *Technologie et mode de vie*.

10. Groupe de recherche et d'étude sur les enjeux de la communication, Université Stendhal Grenoble III.

Service de la prospective de la DGT et du Département des usages sociaux des télécommunications du CNET<sup>11</sup>.

Les origines de la sociologie des usages l'ancre donc dans l'étude d'un objet, les TIC, et d'emblée dans la coproduction empirique et théorique de résultats. De plus, son développement a été assuré par le biais de la recherche contractuelle publique, à une époque où les pouvoirs publics s'interrogent sur l'accueil que réservera le public aux nouveaux systèmes d'information et particulièrement au vidéotex. Or, les études s'inscrivent d'emblée dans le rejet d'une perspective techniciste et mettent au jour le rôle actif de l'utilisateur dans le modelage des emplois de la technique. Comment cette approche qui prône l'initiative de l'utilisateur a-t-elle pu se développer dans une recherche publique portant sur de grands projets techniques de l'Etat ? A cette époque, les commanditaires ont judicieusement distingué les études de marketing, réalisées par des bureaux conseils, des recherches sociologiques dont l'objectif n'était pas tant de fournir des clés pour l'action que de comprendre les réactions du corps social face à l'arrivée des nouveaux objets de communication. Les chercheurs ont pu bénéficier de l'autonomie scientifique requise pour la conception des enquêtes, pour l'analyse des résultats et les publications, comme disposer du temps de maturation nécessaire à la recherche. Ces bons augures ont favorisé une grande fécondité des échanges dans le petit réseau d'une douzaine de chercheurs travaillant alors sur les usages sociaux des TIC.

### **L'interdisciplinarité**

En l'absence de références théoriques constituées et de modèles à appliquer, la sociologie des usages s'est donc forgée dans une effervescence de bricolage intellectuel et d'artisanat conceptuel. La notion d'usage des médias n'était alors pourtant pas récente car elle s'impose, dès les années soixante, dans la recherche empirique anglo-saxonne où le courant « usages et gratifications » renverse le paradigme des effets en ne s'interrogeant plus sur « ce que les médias font aux individus » mais sur ce que « les individus font des médias ». Avec ce courant, émerge donc la notion d'audience active ; mais c'est l'école culturaliste et les études de réception qui rendront compte

---

11. Ce département a lancé la revue *Réseaux* qui a publié de nombreux articles sur la sociologie des usages.

de l'épaisseur sociale de « l'usage » car la réception devient appréhendée comme une activité complexe, mobilisant des ressources culturelles et conduisant à une construction subjective du sens. Les études anglo-saxonnes sur les usages des TIC s'inscriront d'ailleurs, à leur origine, dans la filiation de ce courant<sup>12</sup>. Or la faible diffusion à l'époque des travaux culturalistes en France, le fait que seule une minorité de chercheurs provient de la sociologie des médias de masse et les représentations des TIC comme un univers radicalement nouveau expliquent l'influence très relative, à quelques exceptions près, de la sociologie de la réception dans le courant de la sociologie des usages.

En fait, les problématiques qui ont joué, en France, le rôle de premier ferment dans le courant de la sociologie des usages ne viennent donc pas tant du champ de la communication, que des nouvelles approches sociologiques, issues de l'après 1968, qui se sont penchées sur les transformations de la société. Les problématiques de la sociologie des modes de vie, de la famille et du travail, particulièrement fécondes à cette période, sont alors marquées par le courant de l'autonomie sociale. Une abondante littérature constate l'ébranlement des structures d'appartenance traditionnelle (la déconstruction des classes sociales, la désaffection de la religion, des syndicats...), la crise des institutions (l'éducation nationale, la santé, la famille...), l'effritement des idéologies, autant de facteurs de changement qui s'accompagnent de pratiques sociales inédites<sup>13</sup>. Des formes d'autonomie se manifestent dans toutes les strates de la société. La sphère publique et la sphère privée sont traversées par la recherche de nouvelles relations sociales et de nouvelles valeurs qui se greffent sur la montée de l'individualisme. « Chacun de son côté cherche à retrouver une certaine marge de liberté vis-à-vis de l'autre et cette autonomisation se déploie en cascade ! Elle va du centre politique administratif jusqu'à chacun d'entre nous, atome individuel de la société<sup>14</sup>. »

---

12. SILVERSTONE et HIRSCH, 1992.

13. Un important colloque sur « L'autonomie sociale aujourd'hui », organisé par le Centre d'études des pratiques sociales (CEPS) de l'Université Grenoble II et le Centre de recherche sur l'épistémologie et l'autonomie (CREA) de l'École polytechnique, se tient à Biviers en 1983 et réunit près de 150 chercheurs provenant de diverses disciplines des sciences sociales. Le colloque aborde l'autonomie sociale à partir de plusieurs thèmes : le travail, le politique, le territoire, la technique, la quotidienneté et s'interroge sur la crise de l'autonomie, la crise de l'identité et la crise du sens. Les actes du colloque illustrent les divers types d'études menées dans ce courant.

14. BAREL, 1984.

L'analyse de ces phénomènes sociaux passe par des observations de terrain qui repèrent les tentatives d'affranchissement de diverses formes de domination. La sociologie de la famille étudie la désagrégation du modèle patriarcal au profit d'une pluralité de modèles familiaux, la montée du rôle des femmes et la parole donnée aux enfants. La sociologie du travail se penche sur l'élaboration de formes de gestion plus participative, sur l'émergence du groupe de travail comme acteur car « le goût de l'autonomie », selon l'expression de Jean-Daniel Reynaud<sup>15</sup>, gagne l'usine et les bureaux. En outre, l'esprit d'entreprise devient une valeur reconnue tout comme le centrage sur le bonheur privé, les loisirs voire un nouvel hédonisme. La montée de l'individualisme<sup>16</sup> n'exclut pas la recherche de nouveaux liens sociaux, car cette culture de la subjectivité s'accompagne d'une quête de nouvelles formes d'altérité, de mobilisations concrètes et de réseaux de convivialité. Des sociologues de la famille, des modes de vie, du travail, des politologues se penchent sur ces mises en œuvre variées et contrastées de l'innovation sociale qui précèdent légèrement l'arrivée de la micro-informatique et de la télématique. Les premières études d'usages sont d'ailleurs réalisées par des chercheurs issus de ce courant qui repèrent la façon dont les TIC s'insèrent dans la dynamique des pratiques d'autonomie analysées dans d'autres secteurs de l'action sociale.

La problématique de l'autonomie sociale irrigue donc les premiers travaux de la sociologie des usages. Or, les recherches vont en effet démontrer que les individus s'approprient ces outils à des fins d'émancipation personnelle (la programmation informatique amateur par exemple), d'accomplissement dans le travail (cas des professions intellectuelles) ou à des fins de sociabilité (les messageries conviviales<sup>17</sup>). L'exemple du détournement des services utilitaires du vidéotex au profit d'usages de divertissement et de rencontres virtuelles est resté célèbre et a conforté les théories de l'autonomie sociale. « (...) les promoteurs des systèmes télématiques vont construire un modèle d'utilisateur qui se présente comme un usager rationnel... Il se fit le constat d'un décalage entre les utilisations attendues et les utilisations réelles<sup>18</sup> ». Dans l'accent mis sur les procédures de contournement des usages prescrits, des formes d'inventivité des pratiques ordinaires, on repère aussi l'influence

---

15. REYNAUD, 1981.

16. LIPOVETSKY, 1983.

17. JOUET, 1987.

18. CHARON, 1987.

des écrits de Michel de Certeau<sup>19</sup>. Si ce dernier a essentiellement traité de l'activité de lecture, du braconnage qui s'y opère à travers des procédures d'appropriation du texte, l'intérêt qu'il porte « aux manières de faire », aux gestes a priori insignifiants et aux tactiques mises en œuvre par les usagers comme autant de formes de microrésistances à l'imposition de normes, se retrouve dans l'observation des usages des TIC. Le pratiquant actif est bien le premier modèle dégagé par la sociologie des usages.

L'analyse de l'insertion des TIC dans la sphère domestique bénéficie aussi des acquis de la sociologie de la famille et montre que ces objets deviennent des enjeux de pouvoir, de conflits, de négociations entre les membres du foyer et prennent peu à peu leur place dans les activités domestiques<sup>20</sup>. En bref, la socialisation de la technique, les processus qui font que les TIC deviennent des objets sociaux, est l'axe majeur des premières recherches qui s'interrogent sur la relation entre l'innovation technique et les transformations de la société. La problématique des modes de vie traverse en effet les études qui se penchent sur la façon dont les TIC réarticulent les relations entre l'espace privé et l'espace public, le travail et le hors travail, les loisirs et la vie domestique, la sociabilité en face à face et l'échange social à distance, dans une optique qui réfute la sectorisation et considère le mode de vie comme un tout<sup>21</sup>. On le voit les premières études ont largement réfuté le schéma causal du déterminisme technique selon lequel les usages découlent quasi naturellement de l'offre des produits et services. *A contrario*, elles n'ont pas toujours résisté au piège du déterminisme social en mettant essentiellement l'accent sur le caractère producteur du social dans la construction des pratiques de communication.

Néanmoins, dès le milieu des années quatre-vingt, un tournant s'opère vers une observation plus attentive de la dimension technique de l'usage qui corrige l'impasse faite jusqu'alors sur le rôle joué par l'objet dans les pratiques sociales. Le potentiel des TIC, leur polyvalence, le dialogue homme/machine conduisent certes à des pratiques diversifiées qui se prêtent à un fort investissement personnel. Mais la médiation de la technique n'est pas neutre et la matérialité de l'objet infiltre les pratiques<sup>22</sup>. La logique informatique, le

---

19. CERTEAU, 1980.

20. MALLEIN, TOUSSAINT et BYDLOWSKI, 1984.

21. MERCIER, 1983.

22. JOUET, 1990.

respect incontournable des fonctions des logiciels et des modes opératoires de la machine, conduisent à une technicisation du procès de communication, à l'acquisition de savoir-faire techniques. Outre les incidences cognitives liées à l'emprunt des interfaces, les valeurs de rationalité et de performance de la technique imprègnent les usages fonctionnels mais aussi ludiques des TIC. La problématique de la double médiation de la technique et du social réinstitue le lien entre l'innovation sociale et l'innovation technique et devient un cadre d'analyse des usages des TIC. La médiation est en effet à la fois technique car l'outil utilisé structure la pratique mais la médiation est aussi sociale car les mobiles, les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressource dans le corps social<sup>23</sup>.

D'autres courants théoriques vont aussi investir, à la fin des années quatre-vingt, le champ des usages. Les théories de l'ethnométhodologie, de la socio-pragmatique et de la socio-linguistique sont convoquées pour observer les processus d'usage « en situation<sup>24</sup> ». Ces études analysent la solidarité qui s'opère entre l'outil technique et les usagers, le travail d'ajustement pratique des interactants, les compétences qu'il mobilisent dans l'interaction avec la machine, l'interaction conférant pleinement à l'objet technique sa qualité de média.

Par ailleurs, si le modèle de la traduction développé par la sociologie de l'innovation retient essentiellement l'usage au niveau de la conception de l'objet socio-technique et ne privilégie pas le champ de la communication, certaines recherches analysent des outils de communication et portent sur la question de l'objet dans l'action<sup>25</sup>. Ce courant a aussi donné lieu à des recherches sur les modes d'emploi des TIC analysés comme des « traducteurs » entre l'opacité de l'outil technique et l'utilisateur<sup>26</sup>. Par ailleurs, l'étude de la nécessaire coopération entre l'utilisateur et le dispositif fait également des emprunts chez certains auteurs, dont Dominique Boullier, à la théorie des conventions. Les ajustements qui s'opèrent entre le cadre socio-technique comme porteur d'un projet d'usages et les pratiques effectives qui adoptent en partie mais aussi tordent ce projet, conduisent à l'analyse des compromis, des régulations, des médiations qui permettent la coopération entre des univers, « des mondes » hétérogènes et la construction de l'usage social.

---

23. JOUET, 1993.

24. FORNEL, 1989.

25. AKRICH, 1993.

26. AKRICH, BOULLIER, LE GOAZIOU et LEGRAND, 1990.

La sociologie des usages s'est essentiellement constituée autour de recherches conduites sur les pratiques du grand public car l'arrivée des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises a d'abord donné lieu à des travaux de nature plus socio-économique. Cependant, dans les années quatre-vingt-dix, la téléphonie mobile et l'informatique en réseau qui mettent davantage en œuvre des processus de communication que la simple bureautique, seront l'occasion de l'émergence progressive de la problématique des usages appliquée au secteur professionnel. L'étude des usages des TIC en entreprise sera alors fertilisée par le croisement avec les cadres d'analyse des théories de la sociologie des organisations et de la sociologie du travail qui permettent d'interpréter les pratiques de communication dans leur environnement professionnel.

En outre, l'usage social des TIC est aussi abordé dans des problématiques plus macrosociales. L'approche socio-politique certes n'étudie pas les processus de construction de l'usage et, en ce sens, ses travaux ne relèvent pas stricto sensu de la sociologie des usages. Néanmoins, ses analyses insistent sur les figures de l'usager en tant que citoyen et client<sup>27</sup>, et replacent l'usage dans son environnement et dans les stratégies politiques et marchandes. Cette approche dégage les enjeux de société qui sous-tendent la diffusion des TIC.

Ce rapide tableau des principaux cadres théoriques sur l'usage social des TIC conduit à reprendre mais aussi à nuancer, le constat effectué en 1994 : « Alors que la question des usages occupe une place importante, voire centrale dans la sociologie des TIC, le contenu et le statut théorique de la notion sont loin de faire consensus. Il serait vain de prétendre en apporter ici une définition, car sa signification résulte d'options théoriques qui la dépassent : elle participe en effet de débats qui opposent, en sociologie, l'agent et l'acteur, les niveaux micro et macro, la technique et le social, l'empirisme et la théorie critique. Elle constitue donc moins un point d'appui de l'analyse qu'un nœud de difficultés, d'autant que s'ajoutent les incertitudes sur la communication comme objet scientifique. Notion carrefour, l'usage peut cependant être l'occasion de confrontations entre les disciplines qui se partagent le champ de la communication<sup>28</sup>. » La sociologie

---

27. VITALIS, 1994.

28. CHAMBAT, 1994.

des usages a, en effet, depuis une vingtaine d'années, favorisé cette confrontation. Les théories importées des différents courants de la sociologie ont été retravaillées, les études se multiplient et l'on assiste, par delà les controverses, à un enrichissement des problématiques et à une connaissance interdisciplinaire de plus en plus fine des multiples processus qui façonnent la construction de l'usage social des machines à communiquer.

## APPORTS CROISES

Le foisonnement et la diversité des études d'usage découragent a priori toute tentative de synthèse qui par définition ne peut être que largement réductrice des résultats de la recherche, voire iconoclaste au regard des différentes problématiques théoriques. Néanmoins le pari peut être tenté, au péril de heurter les susceptibilités d'écoles de pensée, de dégager des apports voire des dénominateurs communs. Une coupe transversale des recherches permet de repérer des questionnements proches et un corpus de résultats similaires que les études portent sur les usages dits grand public ou professionnels.

En premier lieu, dans tous les travaux, l'usage est analysé comme un construit social. Certes la dimension sociale de la technique est originelle pourrait-on dire et la sociologie de l'innovation a bien montré qu'il n'existe pas d'extériorité de la technique à la société, l'usage étant incorporé, entre autres dimensions du social, dans la conception même de l'objet technique. Mais la sociologie des usages, à l'opposé de la problématique de la traduction, n'étudie pas tant l'amont que l'aval, c'est-à-dire l'usage resitué dans l'action sociale. La construction de l'usage ne se réduit dès lors pas aux seules formes d'utilisation prescrites par la technique qui font certes partie de l'usage, mais s'étend aux multiples processus d'intermédiations qui se jouent pour lui donner sa qualité d'usage social. L'usage comme construit social est abordé à partir de plusieurs entrées qui peuvent se décliner – d'autres découpages étant évidemment possibles – selon les axes suivants : la généalogie des usages, le processus d'appropriation, l'élaboration du lien social, et l'intégration des usages dans les rapports sociaux, ces axes constituant autant de problématiques qui se prêtent à une forte interpénétration<sup>29</sup>.

---

29. Les études empiriques recouvrent souvent plusieurs axes. Il est donc difficile d'identifier des travaux spécifiques pour illustrer un axe particulier. Les références de cette partie sont

## La généalogie des usages

Le courant d'histoire socio-technique permet d'observer sur la longue durée la construction collective de la technique et du social, et redonne aux usages une part non négligeable dans l'élaboration du cadre socio-technique des machines à communiquer<sup>30</sup>. L'observation des usages sociaux des TIC montre en effet la façon dont ils s'insèrent dans des pratiques familiales ou professionnelles préexistantes ou déjà en voie de constitution. Les recherches démontrent qu'il n'existe pas d'usage *sui generis* et que l'adoption des technologies de l'information et de la communication s'articule autour de techniques et de pratiques antérieures. « Faut-il rappeler que le développement de nouveaux usages n'émerge pas *ex nihilo*, que le bouleversement de l'espace professionnel ou domestique ne se produit pas brutalement ? L'apparition de nouvelles pratiques se greffe sur le passé, sur des routines, sur des survivances culturelles qui perdurent et continuent à se transmettre bien au-delà de leur apparition<sup>31</sup> ? » Les usages sont d'ailleurs souvent le prolongement de pratiques sociales déjà formées comme le bricolage domestique exercé par les premiers programmeurs amateurs. Autre caractéristique, l'usage social s'élabore dans le temps car il se heurte aux résistances du corps social, au poids des habitudes et de la tradition qui contrecarrent la diffusion rapide de l'innovation<sup>32</sup>. Néanmoins, si les premières TIC comme le micro-ordinateur se propagèrent lentement, on assiste aujourd'hui à une accélération de la diffusion des nouveaux outils de communication qui est sans doute liée à la multiplication des discours de promotion et à l'acculturation progressive à « la société de l'information ». De plus, les stratégies d'imposition de nouvelles TIC se multiplient dans le secteur professionnel, comme l'indique le développement accéléré des réseaux d'entreprise. En outre, certains objets de communication trouvent rapidement des niches d'usage comme le téléphone mobile (appendice du téléphone fixe, facilité de manipulation) qui s'est naturellement intégré aux modes de vie du public jeune, des artisans et de certaines catégories de professionnels.

---

donc incomplètes et données à titre indicatif. Le lecteur se reportera à la bibliographie finale des recherches dont les problématiques développent, selon les terrains, une combinatoire de ces entrées.

30. FLICHY, 1991, 1995.

31. MALLEIN, TOUSSAINT, 1994.

32. PERRIAULT, 1989.

La généalogie des usages identifie aussi les phases d'adoption, de découverte, d'apprentissage et de banalisation qui concourent à l'inscription sociale des TIC. Les recherches mettent en avant l'importance des significations symboliques des objets de communication qui sont porteurs de représentations et de valeurs suscitant souvent l'adoption et la formation des premiers usages. Les valeurs de distinction sociale attachées à l'usage pionnier de nouveaux outils de communication émergent de nombreuses recherches, en particulier dans le grand public. L'usage social n'est pas en effet purement instrumental mais se greffe sur des dimensions secondaires très importantes. Chaque phase est le moment d'une double composition : composition avec l'outil technique qu'il s'agit d'appivoiser et composition avec les pratiques antérieures. Ce processus de mise à l'épreuve de l'usage peut se traduire par des rejets, des abandons ou au contraire par une insertion définitive des TIC dans les activités quotidiennes. De l'adoption à la banalisation, la construction de l'usage s'opère par étapes marquées par le désenchantement de la technique, par un rétrécissement des usages au regard des attentes initiales et des emplois frénétiques de la phase d'exploration, bref par son passage au statut d'objet d'ordinaire qui l'incorpore dans les pratiques sociales<sup>33</sup>.

De plus, une filiation s'effectue entre l'emploi des anciens et des nouveaux outils de communication (machine à écrire/ordinateur ; téléphone/Minitel /répondeur ; téléconvivialité/messageries, etc.). Les usages des outils périphériques se greffent sur les pratiques de « la technologie mère », mais la construction des usages passe aussi souvent par des phénomènes d'hybridation interne des moyens de communication. Les messages électroniques conjuguent ainsi le différé de la correspondance postale et la rapidité des télécommunications, l'écrit de l'échange épistolaire et le langage parlé du téléphone<sup>34</sup>. Enfin, la construction de l'usage social des TIC dégage la complémentarité qui se noue avec les autres moyens de communication. Les prophéties sur la disparition des anciens médias au profit des TIC ne résistent pas à l'analyse, et les recherches menées démontrent que les jeux vidéo ne se substituent pas à la télévision dans les foyers de même que les messageries électroniques n'ont pas relégué le téléphone ou la télécopie dans les entreprises, pour ne prendre que ces exemples<sup>35</sup>. De fait, l'usage social des TIC se construit

---

33. TOUSSAINT, 1993.

34. TOUSSAINT, 1992 et HERT, 1999.

35. BOULLIER, 1992.

dans son interrelation avec les usages des autres machines à communiquer qui certes conduit à des réaménagements de l'emploi des objets préexistants, mais anciens médias et nouveaux médias forment des combinatoires d'usage qui montrent la complexité des pratiques de communication qui ne sauraient être absorbées par l'offre des nouveaux dispositifs techniques.

### **L'appropriation**

L'appropriation est un autre axe qui parcourt les problématiques des usages domestiques et professionnels et que l'on retrouve analysée dans sa *dimension subjective et collective*. L'appropriation est un procès, elle est l'acte de se constituer un « soi ». En réfutant le paradigme techniciste, les recherches sur les usages s'accordent en effet pour rompre avec le modèle de la consommation. L'utilisateur n'est plus un simple consommateur passif de produits et services qui lui sont offerts, même s'il garde bien évidemment sa qualité d'agent économique ; il devient un acteur. L'usage social des moyens de communication (médias de masse, nouvelles technologies) repose toujours sur une forme d'appropriation, l'utilisateur construisant ses usages selon ses sources d'intérêts, mais la polyvalence des TIC se prête davantage à des applications multiformes (ludiques, professionnelles, fonctionnelles). Encore convient-il de s'interroger sur la part du « propre » qui revient à l'utilisateur. L'appropriation se réduit-elle aux significations subjectives et sociales que revêt l'usage pour l'acteur, à des modes d'emploi particuliers de l'interface avec la machine ou bien recouvre-t-elle la mise en œuvre d'une réelle autonomie dans la construction des usages ? De fait, la plasticité des usages n'apparaît pas infinie et l'on repère des applications dominantes qui se conforment aux prescriptions d'usage. Ainsi, l'utilisateur fait-il souvent moins preuve de stratégies d'autonomie qu'il ne déploie des tactiques d'appropriation dans la construction de modèles d'usage spécifiques qui reposent sur une combinaison particulière, un « agencement propre » des fonctionnalités de la machine et des applications.

Quel que soit le type d'usage, l'appropriation se construit dans la relation avec l'objet de communication et l'usage comporte donc de facto une *dimension cognitive et empirique*. Sa construction met en jeu des processus d'acquisition de savoirs (découverte de la logique et des fonctionnalités de l'objet), de savoir-faire (apprentissage des codes et du mode opératoire de la machine), et d'habiletés pratiques. La médiation de l'objet technique instaure une situation interactionnelle spécifique qui exige un travail social

d'ajustement pratique de la part des interactants, comme le montre Michel de Fornel à propos des messageries ou du visiophone<sup>36</sup>. Dans ce dialogue avec la machine, le respect incontournable des procédures inscrites dans la logique de la technique, s'accompagne d'une singularité des modes de faire, non seulement dans les usages privés mais y compris dans les usages de dispositifs de travail très formalisés et a priori bouclés comme les systèmes collaboratifs. Les études sont riches d'exemples de négociations entre l'utilisateur et la technique, de multiples micro adaptations empiriques où se lisent le « quant à soi » et la qualité d'acteur de l'usager qui développe son mode propre de manipulation de l'outil et contribue à son appropriation<sup>37</sup>. Les études révèlent aussi des écarts importants dans la maîtrise de l'outil. Si une minorité d'usagers s'investit pleinement dans la découverte et la pleine exploitation du potentiel des TIC (internauts confirmés, par exemple), voire dans le dialogue avec le système machine (informaticiens amateurs), la majorité des usagers se contente le plus souvent d'une maîtrise partielle des fonctionnalités (recours à un nombre très réduit des options offertes par les logiciels, les appareils téléphoniques numériques...). Certes, les usagers se heurtent à la sophistication et à la complexité croissantes des outils de communication, mais le faible niveau de culture technique ne paraît pas être la seule variable explicative, car les études montrent que cette exploitation minimale s'avère souvent suffisante pour satisfaire les attentes que l'acteur investit dans son usage.

Enfin, l'appropriation dans la construction de l'usage se fonde aussi sur des processus qui témoignent d'une mise en jeu de l'*identité personnelle et de l'identité sociale* de l'individu. L'appropriation procède alors d'une double affirmation : de la singularité et de l'appartenance qui relie au corps social. La sphère privée se prête certes à une plus grande individualisation de l'usage, à une appropriation de la technique à des fins d'épanouissement personnel (usages ludiques, hobbies). Cependant la réalisation du moi se repère aussi dans certains usages professionnels des TIC, en particulier auprès des professions intellectuelles supérieures, des cadres, pour lesquels l'accomplissement personnel est fortement lié à la réussite professionnelle<sup>38</sup>. Néanmoins, l'appropriation comme processus qui met en jeu l'identité des individus est davantage marquée auprès des usagers intensifs des TIC qui

---

36. FORNEL, 1989 et 1994.

37. SAINT-LAURENT, 1999.

38. PROULX, 1988.

déploient des démarches fortement personnalisées qui se ressource dans une mise en scène de l'individu et un fort investissement émotionnel (programmation amateur<sup>39</sup>, identité virtuelle du pseudonyme<sup>40</sup> et consultations compulsives des messageries conviviales sur Teletel<sup>41</sup> ou Internet, création de pages personnelles sur le web<sup>42</sup>). L'intensité de l'usage est d'ailleurs souvent un indicateur d'appropriation forte qui cristallise des enjeux d'identité comme le montre aussi la pratique frénétique des jeux vidéo dans l'adolescence, phase de recherche de l'identité.

L'identité de la personne se compose aussi dans l'altérité, dans l'affirmation de l'appartenance et par là aussi de la différence, affirmation qui se repère dans les usages. Aussi l'appropriation des objets de communication est-elle source de marquage social. Des pratiques spécifiques se repèrent au sein de groupes sociaux (pratiques adolescentes des jeux, jeunes usagers de la téléphonie mobile...). Mais par-delà les effets de générations qui s'imposent dans les types d'usage, on observe d'autres formes de la prégnance de l'identité sociale dans la construction des usages. Les écarts observés entre les pratiques masculines et féminines des objets de communication attestent de l'empreinte de la culture dans la construction des usages. Le téléphone apparaît ainsi dans toutes les études comme un objet investi prioritairement par le genre féminin, tandis qu'à l'inverse les technologies informatiques le seraient par le genre masculin. De fait, si les femmes et les filles utilisent les TIC, leur appropriation paraît plus circonscrite : moindre connaissance du contenu de la technique, prédominance des usages fonctionnels, réticence à s'adonner pleinement au dialogue avec la machine<sup>43</sup>. De même, les travaux menés dans la sphère professionnelle démontrent que la mise en jeu de l'identité sociale dans les usages des TIC se déploie aussi dans l'entreprise. L'arrivée de nouveaux dispositifs de communication est souvent un facteur de bouleversement qui ne modifie pas seulement les modes d'organisation et les conditions de travail, mais porte aussi atteinte aux cultures de métiers qui fondent l'identité au travail<sup>44</sup>. Dans l'acquisition de nouvelles qualifications, dans l'adaptation à de nouvelles méthodes de travail se jouent des

---

39. LAGE, 1984.

40. BALTZ, 1984.

41. *Réseaux*, n° 38.

42. BEAUDOUIN et VELKOVSKA, 1999.

43. JOUET, 1987 ; JOUET et PASQUIER, 1999.

44. THIERRY, 1998.

phénomènes complexes d'appropriation des TIC qui passent par une recomposition difficile de l'identité professionnelle de l'individu et de l'identité du collectif de travail.

### **Le lien social**

Le questionnement autour des phénomènes d'identité et d'appartenance sociale qui se repèrent dans la construction des usages rejoint bien sûr à plus d'un titre la problématique du lien social. En quoi les usages des TIC contribuent-ils à l'élaboration ou à la redéfinition des formes de l'échange social ? La recherche développe un axe double qui porte d'une part, sur la constitution de nouveaux collectifs ou microgroupes de pratiquants des TIC et, d'autre part, sur l'apparition de nouvelles formes d'échange social sur réseau qu'il soit collectif (téléconvivialité) ou interpersonnel (courrier électronique, téléphonie).

En premier lieu, à l'instar des pratiques amateurs dans d'autres domaines, on observe la création de microcollectifs de pratiquants férus de jeux vidéo, de programmation, de piratage informatique par exemple, qui s'échangent des astuces, des codes d'accès, des logiciels, des jeux et se livrent aussi à des activités collectives (jeux en réseaux par exemple) tout en déployant par ailleurs des formes de sociabilité ordinaire (rencontres dans les cafés, restaurants). Ces usages révèlent des stratégies de distinction, de marquage social ou plutôt comme l'analyse Dominique Boullier à propos des cibistes et des informaticiens amateurs<sup>45</sup>, de démarquage social par rapport aux enfermements des structures d'appartenances professionnelle ou familiale. Ces microgroupes conjuguent l'expression de forts particularismes et l'aspiration souvent contradictoire à une unité du collectif.

Mais l'axe d'étude privilégié par la recherche porte plutôt sur le lien social qui s'établit en ligne. Les études ont observé, au milieu des années quatre-vingt, les messageries conviviales de Teletel<sup>46</sup> et, dix ans plus tard, elles portent sur les sites de discussion et de rencontre sur Internet (forums, listes de discussion ou chats). Les problématiques abordent plusieurs dimensions de ces nouvelles formes d'échange social. L'étude du cadre interactionnel est

---

45. BOULLIER, 1985.

46. *Réseaux*, 1989, n° 38.

l'occasion d'analyser les formes de présentation des identités qui se jouent sur les réseaux, que ce soit ou non sous le couvert d'anonymat, comme les modes d'engagement conversationnel entre diverses catégories de participants. L'identification du cadre socio-technique étudie l'interrelation qui se noue entre le dispositif technique et les formes de l'échange social : apparition d'une écriture télématique et de symboles spécifiques (*smileys* de l'IRC, par exemple), élaboration de conventions sociales électroniques (codes de conduite fondés sur un contrat implicite de communication comme la netiquette...). Des homologues se repèrent entre les performances de la technique et les stratégies de maîtrise du lien social, de plus les relations électroniques n'échappent pas toujours à une instrumentalisation des correspondants. Les recherches questionnent aussi les spécificités de l'espace public électronique, les caractéristiques de la rencontre immatérielle d'inconnus sur écran qui conjugue la mise en scène des subjectivités et la quête de nouvelles formes de rencontres conviviales ou amoureuses. De fait, les configurations des collectifs électroniques sont multiples tout comme celles des microgroupes internes à ces collectifs que ces derniers se fondent sur le partage d'affinités électives et se limite à l'échange immatériel ou qu'ils se ressource dans le désir du passage d'une sociabilité sur écran à une sociabilité en face à face qui réintroduit la prise en compte de la proximité spatiale dans la construction du réseau relationnel<sup>47</sup>. La croissance et la diversification des types d'échange sur l'internet qu'ils soient synchrones (IRC, ICQ, chats graphiques et jeux en ligne) ou asynchrones (forums, listes de diffusion, courrier électronique), la pluralité des espaces de communication (ouverts, restreints ou privés) concourent aujourd'hui à la diversification des problématiques du lien social électronique. « L'étude des interactions sur Internet est confrontée à cette difficulté qu'il y a à prendre en compte la multiplicité des supports de communication qui définissent chacun des contextes d'échange particuliers et invite donc à une réflexion sur les dispositifs de recherche<sup>48</sup>. » L'étude des forums grand public, des listes de discussion à caractère scientifique<sup>49</sup> ou des sites associatifs<sup>50</sup>, démontre la diversité de la configuration des réseaux socio-techniques, des modalités d'engagement, et des formes de sociabilité. De fait, la seule médiation de la technique paraît souvent impuissante à créer du lien social qui soit se

---

47. PASTINELLI, 1999.

48. BEAUDOUIN et VELKOVSKA, 1999.

49. HERT, 1999.

50. GRANJON, 1999.

ressource dans des réseaux sociaux préconstruits, soit est activé par le rôle régulateur et catalyseur joué par les modérateurs officiels ou les leaders de fait de certaines messageries ou de certains sites.

De même, dans la sphère professionnelle, l'observation des réseaux d'entreprise souligne l'importance des instances sociales de régulation et de médiation pour instituer l'échange électronique et construire l'usage social des TIC<sup>51</sup>. L'accès sur écran à une information interne plus décentralisée, l'explosion des flux de messages du courrier électronique, le développement des collecticiels débouchent sur un réaménagement des circuits de communication internes. Le travail sur réseau s'articule, entre autres usages, autour d'une multiplicité d'échanges de groupe et interpersonnels, d'interactions plus rapides et plus informelles qui ne sont pas sans incidences sur l'évolution des relations interpersonnelles dans l'entreprise.

Ce panorama nécessairement succinct et donc réducteur des formes d'irrigation du lien social par les réseaux soulève, en dernier lieu, le paradoxe du branchement permanent et de la « décommunication ». Les études conduites sur les usages de la téléphonie mobile soulignent que si l'autonomie et l'accessibilité permanente au réseau sont des ressorts essentiels dans l'adoption de l'objet et ses utilisations (gestion des urgences professionnelles ou domestiques, appels libérés des contraintes de lieux et du temps), les usagers instaurent des tactiques de mise à distance du flux continu (recours aux messageries, filtrage des messages<sup>52</sup>). La préservation de la sphère privée contre l'envahissement des appels professionnels s'observe également dans la gestion du téléphone résidentiel, les usagers mettant en œuvre de multiples ressources qui permettent la préservation de coupures dans l'espace et le temps des télécommunications<sup>53</sup>.

### **Usages et rapports sociaux**

Si les usages des machines à communiquer soulignent la variété des pratiques, ils s'insèrent dans des rapports sociaux qui constituent la matrice de leur production. Les études analysent la construction des usages dans sa

---

51. BOULLIER, 1992.

52. SAMMER, COMBES, 1994.

53. GOURNAY et MERCIER, 1996.

relation avec l'évolution des modes de vie, de la famille et de l'entreprise. Toutes les sphères d'activité (le travail, les services, les loisirs, la sociabilité) passent, du moins partiellement aujourd'hui, par des interactions avec les outils de communication, mais la recherche réfute le schéma causal selon lequel les usages seraient le simple produit de la diffusion et de l'adoption de ces technologies. Les transformations économiques et sociales qui bouleversent aussi bien le secteur productif que les structures d'appartenance sociale comme la famille constituent en effet le ferment des usages sociaux. Ainsi les rapports de sexe s'inscrivent dans les usages des technologies de communication. Les TIC sont en effet des objets symboliques qui constituent des enjeux de pouvoir et l'arrivée dans le foyer de ces machines « toutes puissantes » se traduit souvent par des effets de domination masculine, comme l'a montré l'expérimentation de Télétel à Vélizy<sup>54</sup> et plus récemment les études menées sur la micro-informatique domestique et l'internet<sup>55</sup>. De plus, les usages s'inscrivent dans les budgets-temps des ménages, dans la répartition des rôles sociaux et les études soulignent que, malgré leur émancipation, les femmes continuent à assumer l'essentiel des tâches de gestion domestique et de soins aux enfants, autant de facteurs qui limitent leur investissement dans les TIC qu'elles utilisent pour des durées beaucoup plus courtes que les hommes. La question du pouvoir, des hiérarchies se pose aussi bien évidemment dans les usages professionnels qui s'inscrivent dans les rapports de production et qui ne sont pas toujours source d'autonomie surtout pour les salariés peu qualifiés (employés d'entreprises de services, comme les assurances, les caisses d'allocations familiales<sup>56</sup>, télétravailleurs de la bureautique) auxquels s'impose une nouvelle forme de productivisme même si celui-ci s'accompagne d'une plus grande polyvalence des tâches. La multiplication des échanges d'information et des activités sur réseau s'accompagne souvent de charges de travail supplémentaires (la gestion de la montée du flux d'information, la rédaction et la gestion électronique de documents...), activités bureaucratiques annexes aux fonctions principales qui ne sont pas toujours bien vécues par les cadres eux-mêmes<sup>57</sup>. Par ailleurs, les études sur les usages professionnels de la téléphonie mobile insistent sur l'ambiguïté qui se joue entre les atouts de l'autonomie et les nouvelles formes de contrôle qui pèsent sur les salariés

---

54. MALLEIN, TOUSSAINT, et BYDLOWSKI, 1984.

55. LELONG, THOMAS, 2000.

56. JAEGER, LINHART, 1998.

57. BENGHOZI, 1997.

nomades, désormais joints par la hiérarchie à tout moment<sup>58</sup>. Les usages des TIC qu'ils soient domestiques ou professionnels ne se construisent donc pas dans un vacuum mais s'insèrent dans les rapports sociaux de pouvoir qui traversent les structures sociales, les formes de domination étant bien sûr plus ou moins prononcées et modulables selon les cultures des entreprises et des cellules familiales.

Par ailleurs, si les usages des TIC et des médias sont façonnés par les transformations économiques et sociales, « ... Les usages de la technique ne sont pas directement assignables aux découpages sociaux préexistants. Les rapports sociaux sont aussi construits par les pratiques de communication<sup>59</sup>. » Les machines à communiquer sont en effet des objets autour desquels se redéfinissent les rôles sociaux, se recomposent les groupes, se réorganisent les activités quotidiennes de loisirs, de services, de travail. Dans le secteur professionnel, les études observent que l'implantation des TIC s'effectue en interaction avec de nouvelles formes d'organisation et une modification des circuits de régulation au sein de l'entreprise : décloisonnement des filières, harmonisation de procédures et des méthodes, développement d'équipes projets, responsabilisation des individus : « De fait, on constate que les technologies de l'information donnent lieu à l'émergence de nouveaux modes de gestion et de coordination dans l'entreprise : échanges d'information, suivi d'activités, travail en groupe, fonctions d'encadrement, organisation et division des tâches, archivage et documentation<sup>60</sup>... » Les usages des TIC débouchent sur de nouvelles relations internes entre la hiérarchie et les employés d'une part et entre collègues d'autre part qui répondent à l'évolution des rapports de production. Dans le secteur domestique, les études soulignent que les TIC, tout comme les médias de masse, conduisent souvent à des négociations dans les relations parents-enfants, père-mère et au sein de la fratrie pour l'accès aux machines à communiquer, comme à un ré-agencement des espaces et des temps de loisir dans le foyer<sup>61</sup>. Des oppositions se dégagent entre le maintien de la cohésion familiale autour de l'écoute collective de la télévision par exemple, et l'usage beaucoup plus individualisé du téléphone ou de l'ordinateur. Les usages des TIC peuvent ainsi conduire à un

---

58. GOURNAY, 1994 ; HEURTIN, 1998.

59. CHAMBAT et JOUET, 1996.

60. BENGHOZI, 1997.

61. JOUET et PASQUIER, 1999.

réaménagement des relations internes à la famille, à des phénomènes d'indépendance ou de dépendance, à la constitution de sphères particulières autour de pratiques propres. « L'enjeu pour la famille moderne est de résorber la tension qui existe entre un désir de solidarité ou de cohésion familiale, perçue comme une nécessaire protection face à la dure compétition sociale et économique, et l'aspiration à la singularité d'un univers personnel de communication<sup>62</sup>. »

Par ailleurs, la recherche se penche sur les usages professionnels des TIC dans la sphère résidentielle liés à l'essor du travail indépendant, aux nouvelles formes d'organisation du travail (flexibilité, délocalisation), aux horaires souples des cadres et des professions intellectuelles supérieures. L'érosion des frontières entre l'espace professionnel et l'espace privé modifie les modes de vie et remet en question la séparation instituée entre le logement et le lieu de travail, entre les temps consacrés au travail et à la famille, entre les formes de sociabilité professionnelle et privée (famille, amis). L'unité de lieu permise par le développement des réseaux de télécommunications passe par une réorganisation des espaces de l'habitat, par de nouvelles relations interpersonnelles entre les membres du foyer et surtout par une nouvelle gestion du temps. « Ainsi doit-on considérer que le lieu reste la notion la plus résistante à l'action unifiante des médias mais que son pouvoir structurant tend à devenir caduc face à la destruction des limites et des repères que la communication opère sur la structure temporelle. La communication étant continue dans le temps, occupant toutes les séquences de la vie quotidienne, le lieu ne suffit plus à faire la différence<sup>63</sup>. » Si les médias de masse avaient déjà fortement contribué à l'émergence d'une nouvelle temporalité et spatialisation de la communication (radiodiffusion puis télévision continue, accès permanent aux nouvelles du monde...), les outils de télécommunications redéfinissent également les frontières du temps et de l'espace mais non plus sur le seul mode de la réception mais aussi sur celui de l'émission. L'utilisateur non seulement accède de tout lieu (bureau, maison, collectivité) et à tout moment, à quantité de réseaux d'information et de communication de son choix, mais de plus il transporte son univers intime dans l'espace public spatial (téléphonie mobile<sup>64</sup>) ou virtuel (téléconvivialité, sites personnels). La recherche insiste sur cette perméabilité des frontières et

---

62. GOURNAY, 1998.

63. GOURNAY et MERCIER, 1996.

64. JAUREGUIBERRY, 1998.

sur l'affranchissement des repères modernes de l'espace public et de l'espace privé qui ouvrent la voie à une redéfinition des rapports sociaux.

## LIGNES DE TENSION

La maturation des problématiques de la sociologie des usages s'est forgée sur deux décennies mais ce courant d'études n'en est pas pour autant à l'abri de deux risques majeurs : la montée de l'empirisme et l'approche communicationnelle.

Au cours des années quatre-vingt-dix on observe en effet d'une part, un engouement pour les études d'usage et, d'autre part, un infléchissement des conditions de production de la recherche. Le développement des réseaux de télécommunications, la multiplication des services de communication qui s'opèrent dans un marché devenu concurrentiel, représentent d'énormes enjeux industriels et financiers qui posent la question de l'adéquation de l'offre à la demande. L'incertitude de la réponse du corps social à cette offre prolifique conduit au lancement d'une multitude d'études auprès des usagers effectifs ou potentiels. La mode des études d'usage est lancée. On peut certes y voir le succès de la diffusion de ce courant car les bureaux d'études privés eux-mêmes cooptent alors la notion d'usage plus adaptée à la polyvalence des TIC que l'approche trop réductrice de la seule consommation, et se livrent à des études de marketing destinées à éclairer les stratégies d'offre de produits et de services. Par contre, cette prolifération d'études d'usage, décontextualisées de toute problématique, n'est pas sans avoir d'effets pervers sur la recherche scientifique elle-même. En effet, la recherche sur contrat va évoluer vers des appels d'offre plus ciblés et contraignants, vers des études plus opérationnelles d'autant que les commanditaires principaux de la recherche sur les usages des TIC, les opérateurs de télécommunications, ont changé de statut et sont désormais soumis aux lois du marché. Dès lors la recherche sur contrat devient plus encadrée et doit répondre à des demandes ponctuelles. La relation plus étroite qui se noue entre le commanditaire et les chercheurs est une situation connue depuis longtemps dans les pays anglo-saxons ; cette relation n'est pas préjudiciable en soi dans la mesure où les chercheurs peuvent profiter de leurs résultats pour approfondir leur problématique et publier des travaux personnels dans les revues scientifiques. Ce nouveau contexte du financement de la recherche qui lie davantage le monde de l'entreprise et le monde académique n'est cependant pas encore bien maîtrisé en France car les commanditaires ont tendance à

confondre confidentialité des résultats opérationnels et acquis scientifiques, tandis que certains universitaires et chercheurs soit boudent toute « compromission » avec le marché, soit se contentent de réaliser des travaux purement empiriques, même si d'autres savent allier études de terrain et travaux théoriques. Néanmoins, les contraintes croissantes imposées par les commanditaires (études à court terme réalisées sur des objets de plus en plus ciblés) contribuent à favoriser l'empirisme.

Une autre caractéristique de l'évolution de la recherche sur les usages réside dans l'éclatement des objets de recherche. Toutes les technologies de communication deviennent des terrains d'analyse : après le vidéotex et le micro-ordinateur, les recherches se sont étendues à l'ensemble des technologies dites nouvelles : qu'il s'agisse d'outils périphériques comme le répondeur téléphonique, la console de jeu, le cédérom, ou de réseaux de communication comme le téléphone, la visioconférence, le visiophone, la téléphonie mobile, l'internet, Intranets. Les terrains évoluent donc au gré des demandes de la recherche contractuelle et de l'arrivée accélérée sur le marché de nouveaux dispositifs de communication, les recherches se situant de plus en plus en amont alors que les usages sociaux sont en voie de constitution. Ce large éventail permet une accumulation de données mais il est aussi source d'émiettement car les nouvelles études ne se fondent pas toujours sur une capitalisation des travaux antérieurs, « redécouvrent » des acquis et n'ouvrent pas nécessairement de nouvelles pistes. La démarche comparative, pourtant si riche pour le développement des problématiques en sciences sociales, n'est pas nécessairement empruntée et chaque objet d'étude paraît comme un dispositif radicalement nouveau, alors que des fils peuvent être tissés entre les usages des diverses technologies d'autant que la continuité et la reproduction des pratiques font partie des acquis du courant. Les études se focalisent sur la collecte de quantités de données qui témoignent parfois davantage des utilisations des produits et des services que des pratiques sociales, car l'usage ainsi observé n'est pas analysé dans son épaisseur sociale, dans sa relation avec d'autres pratiques de sociabilité, de travail, de loisir, et comme enjeu de pouvoir, de transformation et de négociation au sein des structures sociales qui lui préexistent comme la famille ou l'entreprise. « Il s'agit, au bout du compte, de sortir d'une approche infrastructurelle des usages, strictement centrée sur l'emploi de l'outil technique, pour resituer les usages des machines à communiquer dans

l'ensemble des pratiques sociales où ils sont appréhendés dans une dynamique en terme d'action qui leur resitue leur signification sociale<sup>65</sup>. »

Cette dérive émergente vers l'empirisme témoigne d'une cristallisation sur l'objet qui l'emporte sur la problématique et l'usage instrumental des machines à communiquer devient parfois le cœur de l'observation, en postulant implicitement que l'usage peut se suffire à lui-même, existe en soi et n'est pas le fruit d'une construction sociale. Cette tendance se remarque particulièrement dans certains travaux sur les usages conduits en sciences de l'information et de la communication. Cette discipline a en effet, après son retrait initial, progressivement investi ce courant d'études et les recherches universitaires sur les TIC se sont aujourd'hui fortement imposées. Les études d'usage s'inscrivent certes, de par leur objet, dans le domaine d'investigation des sciences de l'information et de la communication, mais encore convient-il que la recherche respecte le caractère interdisciplinaire des sciences de l'information et de la communication. Or comme le soulignent Gaëtan Tremblay et Bernard Miège : « Le piège qui guette les chercheurs en communication, c'est celui d'une équivalence postulée entre le communicationnel et le social, comme si la constatation qu'il y a de la communication partout autorisait à conclure que tout est communication. Toute vie sociale présuppose l'existence et le fonctionnement de systèmes de communication complexes... mais ce constat fondamental ne conduit pas logiquement à penser qu'on peut rendre compte de la complexité sociale à partir de la seule communication<sup>66</sup>. » Cette tendance est malheureusement plus présente auprès des jeunes chercheurs en communication qui n'ont pas toujours bénéficié d'une formation initiale dans une autre discipline des sciences sociales. Cette évolution n'est certes pas générale car nombre de travaux s'attellent à développer des problématiques qui intègrent le fruit des études antérieures et se ressource aux théories des sciences sociales, mais elle existe. La vigilance épistémologique s'impose donc pour que la sociologie des usages demeure un courant de la recherche reconnu pour son interdisciplinarité. La fertilisation commune par les théories de la communication et de la sociologie est la condition pour poursuivre la construction de problématiques solides. L'intérêt de ce courant n'est-il pas de proposer des modèles d'interprétation des usages qui croisent la

---

65. CHAMBAT et JOUET, 1996.

66. TREMBLAY et MIEGE, 1998

spécificité des processus de communication avec différentes dimensions de l'innovation technique et de l'innovation sociale ?

Le débat scientifique ne saurait non plus esquiver la question de la méthodologie des études. Certes, la sociologie des usages s'inscrit en marge des discours apologétiques ou apocalyptiques sur la société de l'information, car elle se fonde sur l'observation des pratiques « vécues » et, à ce titre, elle nous livre une vision désenchantée des objets de communication. Son projet est de débanaliser le monde des usages pour le comprendre, de sortir l'usage de son évidence première et de le distinguer comme objet d'analyse qui rende compte de la complexité des phénomènes sociaux qu'il mobilise. Pour ce faire, la sociologie des usages a largement privilégié les méthodes qualitatives (entretiens non directifs, protocoles d'observation...). « C'est bien l'intérêt d'une approche par les usages que de mettre en avant ce long ajustement entre des êtres et des choses, que de faire apparaître à quel point des appareils apparemment identiques sont pris dans des styles d'usage différents : les formes d'appropriation des techniques doivent être décrites avec finesse et ne peuvent se contenter de généralisations statiques et statistiques quand il faudrait rendre compte des processus<sup>67</sup>. » Si seule l'approche qualitative peut tenter de dégager la signification des actes de communication au niveau individuel et le sens social des usages auprès de groupes sociaux spécifiques, la démarche quantitative se révèle riche pour donner à l'usage une dimension plus macrosociale, car le cadrage statistique permet de faire ressurgir les phénomènes de segmentation sociale, le poids des variables socio-démographiques (âge, revenu, niveau d'éducation, sexe et bien sûr la classe sociale) et de découvrir, par l'analyse des données, les facteurs du changement social et les modes d'inscription de l'usage dans les rapports sociaux globaux. Encore convient-il que l'approche quantitative se fonde sur une construction théorique et qu'elle intègre des variables de contextualisation qui permettent de resituer les usages dans la pluralité des pratiques sociales, comme le montrent les études menées sur le téléphone<sup>68</sup> ou sur les jeunes<sup>69</sup>. Certes toute méthode comporte des carences et doit expliciter ses présupposés, mais la compréhension du sens que jouent les objets de communication dans le champ sociétal passe sans doute par un dialogue plus étroit entre ces approches. Il convient donc de reposer les

---

67. BOULLIER, 1997.

68. CLAISSE et VERGNAUD, 1985 ; SMOREDA et LICOPPE, 1998.

69. JOUET et PASQUIER, 1999.

interrogations sur la place des phénomènes de communication dans la société car, dans les usages, se joue en effet l'articulation entre l'individuel et le collectif, le personnel et le social, le privé et le public.

En dernier lieu, le courant de la sociologie des usages qui a tant importé des différents courants de la sociologie, commence à exporter le résultat de ses travaux vers les « sous-disciplines mères ». Si cette reconnaissance implique de poursuivre la fortification des problématiques, elle se heurte aussi aux découpages disciplinaires, au repli institutionnel et à l'intérêt relatif porté par les sociologues et autres chercheurs en sciences sociales aux phénomènes de communication. Dans le champ même des sciences de l'information et de la communication, la scission entre les analyses des médias de masse et des TIC commence tout juste à s'atténuer, alors que ces technologies de communication apparaissent dans les résultats de la recherche comme complémentaires et que des passerelles se construisent entre ces médias. En effet, ces technologies mettent en œuvre des pratiques qui reposent, au-delà de différences certaines dans la médiation socio-technique, sur des processus sociaux qui se ressource également dans le changement social et qui soulèvent des enjeux communs autour de la place de la communication dans la société globale. Parions que la dynamique de la sociologie des usages saura éviter ces écueils et surtout poursuivre les échanges avec les autres courants de la sociologie qui seuls peuvent lui permettre de comprendre les phénomènes de communication, de respecter les fondements des sciences de l'information et de la communication et d'avoir toute sa place au sein des sciences sociales.

---

## REFERENCES

---

Les références ci-dessous sont plus nombreuses que celles indiquées dans l'article, ceci dans le souci de fournir une bibliographie qui dresse un panorama du courant de la sociologie des usages, qui ne se prétend pas pour autant exhaustive.

ALTER N. (1985), *La bureautique dans l'entreprise. Les acteurs de l'innovation*, Paris, L'Atelier.

ANCELIN C., MARCHAND M. (eds) (1984), *Promenade dans les usages*. Paris, La Documentation Française.

ANCELIN C., MARCHAND M. (eds) (1984), *Le vidéotex : contribution aux débats sur la télématique*, Paris, Masson.

AKRICH M., BOULLIER D., LE GOAZIOU V., LEGRAND M. (1990), *Genèse des modes d'emploi, la mise en scène de l'utilisateur final*, Rennes, LARES.

AKRICH M. (1993), « Les objets techniques et leurs utilisateurs. De la conception à l'action », in B. Conein et alii (eds), *Les objets dans l'action*, Paris, Editions de l'EHESS.

BABOULIN J.C., GAUDIN J.P., MALLEIN P. (1983), *Le magnétoscope au quotidien ; un demi-pouce de liberté*, Paris, Aubier INA/Res Babel.

BALTZ C. (1984), « MSG GRETEL : images de personne(s) », *Réseaux*, n° 6, p. 3-19.

BAREL Y. (1984), *La société du vide*, Paris, Le Seuil.

BEAUDOUIN V., VELKOVSKA J. (1999), « Constitution d'un espace de communication sur Internet (forums, pages personnelles, courrier électronique...) », *Réseaux*, vol. 17, n° 97, p. 121-178.

BENGHOZI P-J. (1997), « Les entreprises face à l'écrit électronique », *Actes du 1<sup>er</sup> colloque international « Penser les Usages »*, ADERA, Bordeaux, Palais des Congrès d'Arcachon, 27-29 mai.

BIDOU C., GUILLAUME M., PREVOST V. (1988), *L'ordinaire de la télématique. Offre et usages des services utilitaires grand public*, Paris, Editions de l'IRIS, Université Paris-Dauphine.

BOULLIER D. (1985), *L'effet micro ou la technique enchantée, Rapports de génération et pratiques de la micro-informatique dans la famille*, Rennes, LARES.

BOULLIER D. (1992), « Messageries professionnelles : en transit ou en sursis ? » *Réseaux*, n° 54, p. 57-78.

BOULLIER D. (1997), « Les styles d'usage des outils de communication : propositions de méthode », *Systèmes d'information et management*, n° 1, vol. 2, p. 7-28.

- BRETON P. (1990), *La tribu informatique*, Paris, Métaillié.
- BRIOLE A., TYAR A.-F.(1987), *Fragments des passions ordinaires. Essai sur le phénomène de télésociabilité*, Paris, IDATE/La Documentation Française.
- CERTEAU de M. (1980), *L'invention du quotidien*, tome 1, *Arts de faire*, Paris, UGE, coll. 10/18, Réédité en 1990 par les soins de Luce Giard (Paris, Gallimard).
- CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées) (1985), *La Provocation. Hommes et machines en sociétés*.
- CHAMBAT P. (eds) (1992), *Communication et lien social*, Paris, La Villette Cité des Sciences et de l'Industrie/Editions Descartes.
- CHAMBAT P. (1994), « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques », *Technologies de l'information et société*, 6 (3), p. 249-269.
- CHAMBAT P., JOUET J. (1996), « Rapport introductif, Machines à communiquer : acquis et interrogations », *10<sup>e</sup> Congrès national des sciences de l'information et de la communication*, Grenoble-Echirolles, p. 209-214.
- CHARON J.-M. (1987), « Teletel, de l'interactivité homme/machine à la communication médiatisée », in Marchand M. et le SPES (eds), *Les paradis informationnels*, Collection CNET/ENST, Masson, p. 103-128.
- CLAISSE G., VERGNAUD T. (1985), *Téléphone, communication et société. Recherche sur l'utilisation du téléphone, Rapport du programme Science-Technologie-Société*, CNRS.
- DAVALLON J., LE MAREC J. (2000), « L'usage en son contexte : sur les usages des interactifs et des cédéroms de musée », à paraître dans *Réseaux*.
- DU CASTEL F., CHAMBAT P., MUSSO P. (eds) (1989), *L'ordre communicationnel. Les nouvelles technologies de la communication : enjeux et stratégies*, Paris, La Documentation Française/CNET-ENST.
- FLICHY P. (1991), *Une histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée*, Paris, La Découverte.
- FLICHY P. (1995), *L'innovation technique*, Paris, La Découverte.
- FORNEL M. de (1989), « Une situation interactionnelle négligée : la messagerie télématique », *Réseaux*, n° 38, p. 31-48.
- FORNEL M. de (1994), « Le cadre interactionnel de l'échange visiophonique », *Réseaux*, n° 64, p. 107-132.
- GOURNAY C. de (1992), « L'âge du citoyen nomade », *Esprit*, novembre, p. 113-126.
- GOURNAY C. de (1994), « En attendant les nomades », *Réseaux*, n° 65, p. 9-25.

GOURNAY C. de, MERCIER P.-A. (1996), Téléphone, lieux et milieux. Usages privés/usages professionnels, Rapport de recherche, CNET.

GOURNAY C. de (1998), La ruche et le réseau. Travail et communication au foyer, Rapport de recherche, CNET.

GRANJON F. (1999), « De l'appropriation militante d'Internet en contexte associatif. Engagement distancié et sociabilités digitales », *Communication*, n° 2, vol. 19.

GUILLAUME M. (1990), *La contagion des passions*, Paris, Plon.

HERT P. (1999), « Quasi-oralité de l'écriture électronique et lien social : la construction du vraisemblable dans les communautés scientifiques », *Réseaux*, vol. 17, n° 97, p. 211-259.

HEURTIN J.-P. (1998), « La téléphonie mobile, une communication itinérante ou individuelle ? Premiers éléments d'une analyse des usages en France », *Réseaux*, n° 90, p. 37-50.

JAEGER C., LINHART D., (1998), « Une caisse d'allocations familiales en progrès : la gestion moderne de la misère », *Réseaux*, n° 91, p. 31-66.

JAUREGUIBERRY F. (1998), « Lieux publics, téléphone mobile et civilité », *Réseaux*, n° 90, p. 71-84.

JOUET J. (1987), *L'écran apprivoisé : télématique et informatique à domicile*, Paris, CNET.

JOUET J. (1990), « L'informatique sans le savoir », *Culture Technique*, n° 21.

JOUET J. (1993), « Pratiques de communication, figures de la médiation », *Réseaux*, n° 60, p. 99-120.

JOUET J., PASQUIER D. (1999), « Les jeunes et la culture de l'écran. Enquête nationale auprès des 6-17 ans », *Réseaux*, vol. 17, n° 92-93, p. 25-103.

LAGE E. (1984), Les dimensions symboliques dans l'interaction avec l'ordinateur, Paris, Rapport de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

LELONG B., THOMAS. F. (2000), « Usages domestiques d'Internet, vie familiale et liens sociaux », à paraître dans *Réseaux*.

LIPOVETSKY G. (1983), *L'ère du vide, essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard.

MALLEIN P., TOUSSAINT Y., BYDŁOWSKI M. (1984), Teletel 3V, les adolescents et leur famille, CEPS Centre d'études des pratiques sociales, Université des sciences sociales Grenoble-II.

MALLEIN P., TOUSSAINT Y. (1994), « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », *Technologies de l'information et société TIS*, vol. 6, n° 4, p. 315-336.

MERCIER P.-A. (1983), « Technologies nouvelles, objet sociologique ? », *Technologie et mode de vie*, Cahier n° 1, Paris, Centre d'études sociologiques, p. 48-94.

MERCIER P.-A. (1997), « Dopo ze bip... Quelques observations sur les usages du répondeur téléphonique », *Réseaux*, n° 82-83, p. 41-68.

MERCIER P.-A., PLASSARD F., SCARDIGLI V. (1984), *La société digitale. Les nouvelles technologies au future quotidien*, Paris, Le Seuil.

PASTINELLI M. (1999), « Ethnographie d'une délocalisation virtuelle ; le rapport à l'espace des internautes dans les canaux de chat », *Terminal*, n° 79, p. 41-60.

PERRIAULT J. (1989), *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion.

PROULX S. (éd.), 1988, *Vivre avec l'ordinateur : les usagers de la micro-informatique*, Editions G. Vermette Inc., Québec.

REYNAUD J.-D., GRAFMEYER Y. (1981), *Français qui êtes-vous ? Des essais et des chiffres*, Paris, La Documentation Française.

SAINT-LAURENT A.-F. de (1999), « Informatique en réseau et nouvelle organisation de la production. Le cas Ouest-France », *Actes du 2<sup>e</sup> Colloque international sur les usages et services des télécommunications*, ADERA, Bordeaux, 7-9 juin.

SAMMER C., COMBES Y. (1994), « Evolutions structurelles : des espaces temps revisités à travers l'étude des pratiques d'outils mobiles en milieu professionnel », *TIS*, vol. 6, n° 4, p. 353-376.

SILVERSTONE R., HIRSCH E. (1992), *Consuming Technologies, Media and Information in Domestic Spaces*, London, Routledge.

SMOREDA Z., LICOPPE C. (1998), Effets du cycle de vie et des réseaux de sociabilité sur la téléphonie, Rapport CNET.

THIERRY D. (éd.) (1998), *Nouvelles technologies de communication ; impact sur les métiers*, Paris, L'Harmattan Communication.

TOUSSAINT Y. (1992), « La parole électronique. Du Minitel aux nouvelles machines à communiquer », *Esprit*, vol. 11.

TOUSSAINT Y. (1993) « Historique des usages de la télématique », in *Communication et lien social*, P. Chambat (éd.), Editions Descartes/La cité des Sciences et de l'Industrie, p. 193-212.

TREMBLAY G., MIEGE B. (1998), « Introduction, théories sociales de la communication et théories communicationnelles de la société », *Loisir et société*, vol. 21, n° 1, p. 11-25.

VANDELUC G. (1996), « Le travail en réseau dans les services : changements organisationnels et professionnels, rôle des acteurs sociaux », *Séminaire « Information, communication et société »*, Commissariat général du Plan, Commission Européenne DG XIII, 9 mai.

VITALIS A. (éd.) (1994), *Médias et nouvelles technologies – Pour une sociopolitique des usages*, Rennes, Editions Apogée.

### **Revue à thème**

#### *Le bulletin de l'Idate*

N°20 : Interactivité(s), juillet 1985.

#### *Culture technique* (collection à consulter) et en particulier

N°3 : Machines au foyer, juin 1980.

N°21 : L'emprise de l'informatique, juillet 1990.

N°24 : Communication, techniques et usages, février 1992.

#### *Quaderni* (collection à consulter) et en particulier

N°3 : Images et imaginaire des réseaux.

N°5 : Phantasmachines.

N°8 : Ecrit/écran.

N°26 : Les mythes technologiques.

#### *Réseaux* (collection à consulter) et en particulier

N°25 : Les usages des machines à communiquer, juin 1987.

N°37 : Dix ans de vidéotex. Numéro commun avec la revue *TIS*, vol. 2, n° 1. (Importante bibliographie sur le vidéotex).

N°38 : Les messageries, décembre 1989.

N°55 : Les usages du téléphone, sept-oct 1992.

N°65 : La communication itinérante.

N°67 : Les jeux vidéo, sept-oct 1994.

N°77 : Les usages d'internet, mai-juin 1996.

N°78 : Les autoroutes de l'information, juillet-août 1996.

N°82/83 : Usages de la téléphonie, 1997.

N°90 : Quelques aperçus sur le téléphone mobile, juillet-août 1990.

N°92-93 : Les jeunes et l'écran, 1999.

N°96 : Communication et personnes âgées, 1999.

N°97 : Internet : un nouveau mode de communication ? 1999.

*Technologies de l'information et société TIS* (collection à consulter) et en particulier  
Vol. 6, n° 4 : Technologies de l'information et mode de vie, 1994.

*Terminal* (collection à consulter)

### **Actes de colloques et séminaires**

*Technologie et mode de vie* (Actes du Séminaire CNRS, Centre d'Etudes Sociologiques)  
Cahier n° 1 : avril 1983.

Cahier n° 2 (mai 1986) : Incidences sociales et culturelles des technologies nouvelles.

Cahier n° 3 (juin 1985) : Les technologies de l'information et de la communication :  
résistances et appropriation.

Cahier n° 4 (octobre 1986) : Les sens de la technique.

Cahier n° 5 (avril 1987) : Imaginaire, espace et interface.

Colloque « L'autonomie sociale aujourd'hui », Centre d'études des pratiques  
sociales/Université Grenoble-II et Centre de recherche sur l'épistémologie et  
l'autonomie (CREA)/Ecole Polytechnique, Presses Universitaires de Grenoble, 1985.

DELMAS R. et MASSIT-FOLLEA F. (1995), *Actes du Colloque CNE-CE/DGXIII,  
Vers la Société de l'Information: Savoirs-Pratiques-Médiations*, Rennes, Apogée.

Actes des Congrès des Sciences de l'Information et de la Communication :  
Lille/1992, Toulouse/1994, Grenoble/1996, Metz/1998.

SICARD M.-N. et BESNIER J.-M. (eds), *Les technologies de l'information et de la  
communication : pour quelle société ?* Actes du colloque, Université de Technologie  
de Compiègne, 1998.

Actes des Colloque Internationaux « Penser les Usages », ADERA, Bordeaux, Palais  
des Congrès d'Arcachon, 27-29 mai 1997 et 7-9 juin 1999.